

# JUSTEL - Législation consolidée

[http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi\\_loi/change\\_lg\\_2.pl?language=fr&la=F&nm=2021040489](http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg_2.pl?language=fr&la=F&nm=2021040489)

---

Dossier numéro : 2021-02-01/05

## Titre

1 FEVRIER 2021. - Arrêté du Président du Comité de direction du Service public fédéral Finances modifiant l'arrêté du Président du Comité de direction du Service public fédéral Finances du 21 novembre 2013 portant création des services extérieurs de l'Administration générale de l'Inspection spéciale des impôts et fixant le siège et la compétence de ces services

Source : FINANCES

Publication : Moniteur belge du 24-02-2021 page : 16716

Entrée en vigueur : 01-03-2021

---

## Table des matières

Art. 1-3

[ANNEXE.](#)

Art. N

---

## Texte

Article [1er](#). A l'article 3 de l'arrêté du Président du Comité de direction du Service public fédéral Finances, les modifications suivantes sont apportées :

1° au § 1er, 1°, alinéa 1er, b), second tiret, le mot " quatre " est remplacé par " cinq ",  
2° au § 1er, 2°, alinéa 1er, b), second tiret, le mot " trois " est remplacé par " quatre ",  
2° au § 1er, 2°, alinéa 2, les mots " l'une des trois " sont remplacés par " deux des quatre ",  
3° au § 1er, 5°, alinéa 1er, a), le mot " deux " est remplacé par " trois " et les mots " de gestion des connaissances et de datamining " sont remplacés par " de gestion des connaissances, de datamining et de recherches ".

[Art. 2.](#) Dans le même arrêté, l'annexe est remplacée par l'annexe jointe au présent arrêté.

[Art. 3.](#) Le présent arrêté entre en vigueur le 1er mars 2021.

[ANNEXE.](#)

[Art. N.](#) - L'Arrêté du Président du Comité de direction du Service public fédéral Finances modifiant l'arrêté du 21 novembre 2013 portant création des services extérieurs de l'Administration générale de l'Inspection spéciale des impôts et fixant le siège et la compétence de ces services.

Services extérieurs de l'Administration générale de l'Inspection spéciale des impôts

N° ordre Dénomination du service (cf. articles 2 et 3)

1 Direction régionale ISI Anvers

2 Service gestion des inputs ISI Anvers

3 Division opérations lutte contre la fraude ISI Anvers

4 Cellule informatique ISI Anvers

5 Cellule documentation patrimoniale ISI Anvers

6 Cellule douane et accises ISI Anvers